

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUE SUR LES MANIFESTATIONS DU 25 FEVRIER 2018, EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Addis-Abeba, le 26 février 2018. Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat continue de suivre avec une attention particulière l'évolution de la situation politique en République Démocratique du Congo (RDC). A cet égard, il déplore les pertes en vies humaines enregistrées lors de la marche organisée le 25 février, à l'initiative du Comité Laïc de Coordination (CLC)

Il déplore, en outre, les blessés et les nombreuses arrestations enregistrés à l'issue de cette marche. Il lance un appel aux autorités congolaises, afin qu'elles fassent rapidement la lumière sur les événements survenus le 25 février dans le même souci qui a présidé à la mise en place de la Commission d'enquête mixte qui poursuit les investigations sur les victimes des manifestations des 31 décembre 2017 et du 21 janvier 2018 afin de prendre les mesures appropriées y relatives.

Tout en rappelant le droit de la libre expression et de manifestation reconnu par la constitution aux congolais, droit qui doit s'exercer pacifiquement dans le respect de l'ordre public et l'exigence du professionnalisme et de la retenue des forces de l'ordre dans la gestion des manifestations. Le Président de la Commission de l'Union africaine demande instamment aux acteurs politiques congolais de faire preuve de plus de responsabilité et aux forces de défense et de sécurité, de la plus grande retenue, en ce moment où tout doit être mis en œuvre pour permettre de réunir les conditions de la tenue d'élections libres et crédibles, dans un climat apaisé, le 23 décembre 2018.

Il réitère son appel à l'ensemble de la classe politique ainsi qu'aux acteurs de la société civile congolais, afin qu'ils privilégient le strict respect des dispositions de l'Accord du 31 décembre 2016, seul moyen de permettre la première alternance politique, pacifique en République Démocratique du Congo.